

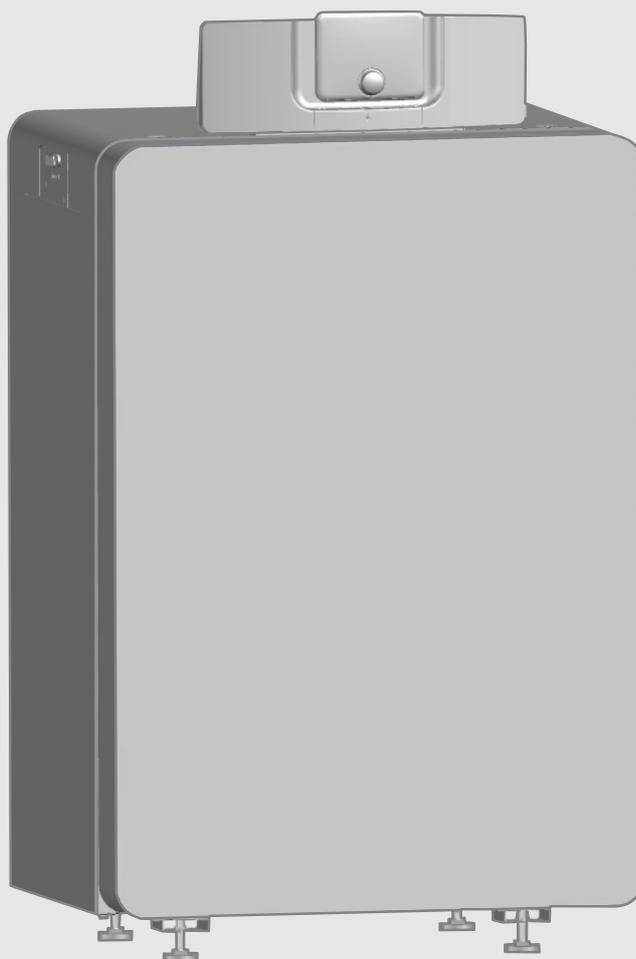


Notice d'utilisation destinée à l'exploitant

Chaudière gaz à condensation

Condens 8000 F

GC8000iF-15 | GC8000iF-22 | GC8000iF-30 | GC8000iF-40 | GC8000iF-50



Sommaire

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	2
1.1	Explications des symboles	2
1.2	Consignes générales de sécurité.....	2
2	Informations sur le produit	4
2.1	Déclaration de conformité.....	4
2.2	Combustibles autorisés	4
2.3	Description du produit.....	4
2.3.1	Description du produit.....	4
2.3.2	Module de commande (contrôleur de base avec CW 400).....	4
3	Mise en service	5
3.1	Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage	5
3.2	Rajouter de l'eau de chauffage	5
3.3	Mise en service de l'installation de chauffage ...	5
3.4	Mise en marche ou arrêt de la chaudière au sol ..	5
3.5	Utilisation	5
3.5.1	Régler le module de commande	5
3.5.2	Aperçu des symboles sur l'écran.....	6
3.6	Mise en service de l'appareil de régulation et du brûleur	7
3.6.1	Mise en marche de la chaudière au sol	7
3.6.2	Mise en marche ou arrêt du chauffage	7
3.6.3	Régler la température de départ maximale	7
3.6.4	Démarrer ou arrêter la production d'eau chaude sanitaire	7
3.6.5	Réglage de la température ECS maximale	8
3.6.6	Régler la protection antigel	8
3.6.7	Fonctionnement de secours (mode manuel)	8
4	Mettre l'installation de chauffage hors service	8
4.1	Mise hors service de la chaudière hors service via le régulateur	9
4.2	Vidange de l'installation de chauffage.....	9
4.3	Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence	9
5	Régler la protection antigel	9
6	Inspection et entretien	9
6.1	Importance d'un entretien régulier	9
6.2	Nettoyage et entretien	9
7	Protection de l'environnement et recyclage	10
8	Déclaration de protection des données	10
9	Annexes	10
9.1	Messages de fonctionnement et de défaut.....	10
9.1.1	Messages de défaut sur le module de commande	10
9.1.2	Réinitialiser le défaut verrouillant	11
9.1.3	Messages de fonctionnement	11
9.2	Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique.....	13
9.3	Consignes pour économiser l'énergie.....	13

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.



AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.



PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.



AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
▶	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Énumération/Enregistrement dans la liste
-	Énumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- ▶ Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- ▶ Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

La GC8000iF-15...50 est conçue pour l'utilisation habituelle en tant que chaudière sol gaz à condensation pour le chauffage des pièces et la production d'eau chaude sanitaire.

Seuls les gaz de l'approvisionnement public en gaz peuvent être utilisés.

- Valable uniquement pour l'Allemagne :
 - La chaudière gaz à condensation est certifiée selon DVGW CERT ZP 3100 (pour l'Allemagne) pour les combustibles gazeux avec une teneur en hydrogène pouvant atteindre jusqu'à 20 % en volume.

⚠ Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

⚠ Risques en cas d'odeur de gaz

- ▶ Fermer le robinet de gaz.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner d'interrupteurs électriques, ni téléphones, prises ou sonnettes.
- ▶ Eteindre toute flamme nue. Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de briquet ni de quelconques sources d'allumage !
- ▶ Avertir les habitants de l'immeuble, mais ne pas sonner.
- ▶ En cas de fuite audible, quitter immédiatement le bâtiment. Empêcher que ce soit de pénétrer dans le bâtiment, informer la police et les pompiers depuis un poste situé **à l'extérieur du bâtiment**.
- ▶ Appeler le fournisseur de gaz et l'installateur agréé **depuis l'extérieur** du bâtiment.

⚠ Risques en cas d'odeur de fumée

- ▶ Arrêter la chaudière.
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.

⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

⚠ Pour les appareils avec chaudières type cheminée : risque d'empoisonnement par fumées en cas d'alimentation en air de combustion insuffisante

- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.

- ▶ Assurer également une arrivée suffisante de l'air de combustion pour les appareils installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation insuffisante en air de combustion, ne pas mettre l'appareil en marche.

⚠ Dégâts dus à une erreur d'utilisation

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent utiliser l'appareil de manière conforme.

⚠ Risques d'explosion de gaz inflammables

- ▶ Les travaux réalisés sur les conduites et robinetterie de gaz doivent être confiés exclusivement à un professionnel agréé.

⚠ Installation et modifications

- ▶ Le montage et les modifications réalisés sur l'appareil doivent être confiés à un installateur agréé.
- ▶ Le système d'évacuation des fumées ne doit en aucun cas être modifié.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Pendant la mise en température, de l'eau peut s'écouler par la soupape de sécurité du ballon ECS.

⚠ Risques dus aux matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables (papier, diluants, peintures, rideaux, vêtements etc.) à proximité de la chaudière.

⚠ Air de combustion et air ambiant

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion / air ambiant doit être exempt de substances agressives (par exemple, hydrocarbures halogénés qui comprennent des liaisons chlorées ou fluorées). Ces substances peuvent se trouver dans des produits tels que les solvants, les peintures, les colles, les gaz propulseurs et les détergents domestiques.

⚠ Inspection et entretien

- ▶ **Recommandation au client** : conclure un contrat d'entretien et d'inspection prévoyant une inspection annuelle et un entretien avec un chauffagiste agréé.
- ▶ L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

 Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.bosch-homecomfort.ch.

2.2 Combustibles autorisés

Ce produit ne doit être utilisé qu'avec des gaz issus de l'approvisionnement public en gaz.

Pour la transformation du type de gaz et le fonctionnement au gaz liquide, les informations dans les instructions fournies avec ce produit et/ou les accessoires nécessaires s'appliquent.

Vous trouverez des informations sur les types de gaz certifiés dans le chapitre «Caractéristiques techniques» ainsi que sur la plaque signalétique du produit.

Dans le cadre de l'évaluation de conformité, l'utilisation de gaz naturel avec addition d'hydrogène jusqu'à 20 Vol.-% a été contrôlée et certifiée.

Vous obtiendrez des informations détaillées sur le mélange de gaz fourni et sur ses effets sur la performance et la teneur en CO₂ sur demande auprès du fournisseur de gaz compétent et de notre service après-vente.

2.3 Description du produit

2.3.1 Description du produit

Ce produit est une chaudière sol gaz à condensation avec échangeur thermique en fonte d'aluminium.

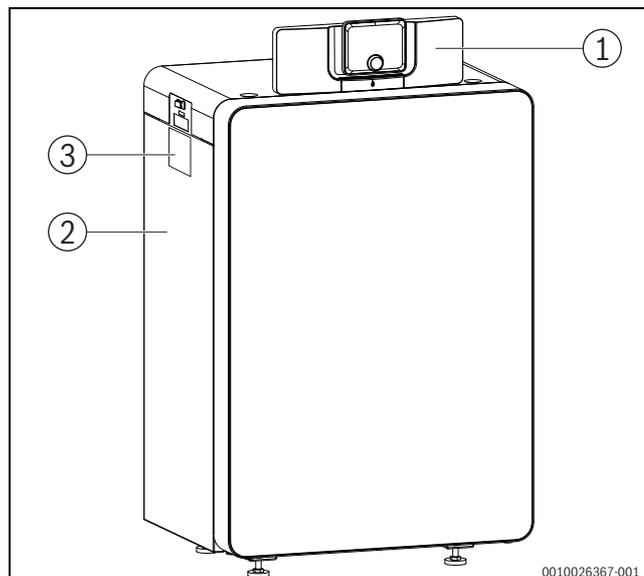


Fig. 1 Aperçu produit

- [1] Module de commande
- [2] Habillage de chaudière
- [3] Plaque signalétique

Le régulateur contrôle et pilote tous les éléments électriques de la chaudière au sol.

2.3.2 Module de commande (contrôleur de base avec CW 400)

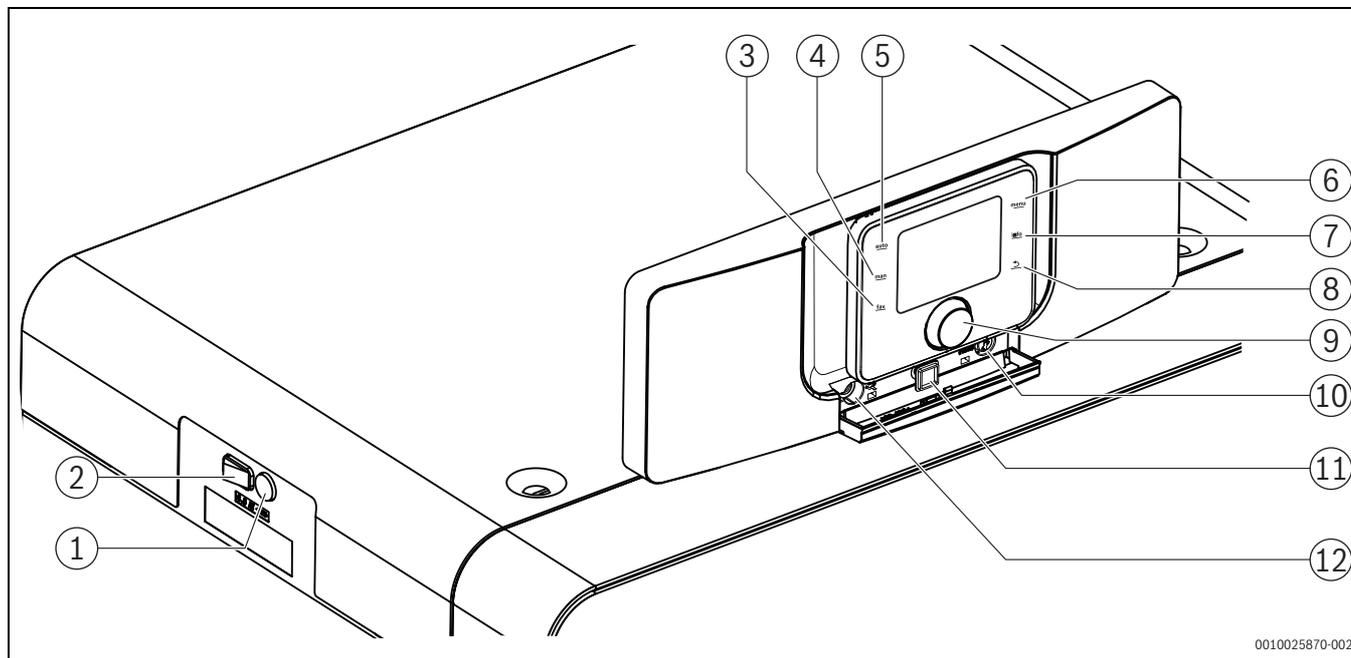


Fig. 2 Module de commande (contrôleur de base avec CW 400) – éléments de commande

- [1] Fusible de l'appareil 6,3 A (IMX25)
- [2] Interrupteur Marche / Arrêt (IMX25)
- [3] Touche fav (fonctions favorites)
- [4] Touche man (mode manuel)
- [5] Touche auto (mode automatique)
- [6] Touche menu (sélectionner les menus)
- [7] Touch info (menu info et aide)
- [8] Touche retour
- [9] Bouton de sélection

- [10] Touche ramonage, réinitialisation et fonctionnement d'urgence
- [11] LED d'état
- [12] Raccordement pour service key

L'appareil de régulation IMX25 permet d'assurer la commande de base de l'installation de chauffage.

Pour cela, les fonctions suivantes sont disponibles :

- Messages d'état du fonctionnement de la chaudière et du brûleur

- Activation/désactivation du mode ramoneur, appuyer brièvement (1 sec) sur la touche [10]
- Réinitialisation des défauts verrouillants, appuyer brièvement sur la touche [10] (1 sec)
- Activation/désactivation du mode urgence (mode manuel), maintenir la touche [10] (5 sec)

De nombreuses autres fonctions pour la régulation confortable de l'installation de chauffage sont disponibles via le module de commande CW400 ou le CW 800 disponible séparément.

3 Mise en service

3.1 Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

L'affichage de la pression de service (accessoire) fait partie de l'installation en dehors de la chaudière.

L'aiguille du manomètre [2] indique la pression de service de l'installation de chauffage. Votre chauffagiste agréé a réglé la pression de service de manière à ce que l'aiguille du manomètre [2] se situe dans le marquage vert [3]. Le marquage vert désigne la plage de la pression de service, l'aiguille rouge [1] la limite inférieure.

Mettre l'installation de chauffage en état de marche :

- ▶ Contrôler la pression de service régulièrement.
 - L'aiguille du manomètre [2] doit se situer au-dessus de l'aiguille rouge [1] dans les limites de la zone verte [3].

Si l'aiguille du manomètre est en dessous de l'aiguille rouge :

- ▶ Rajouter de l'eau de chauffage.

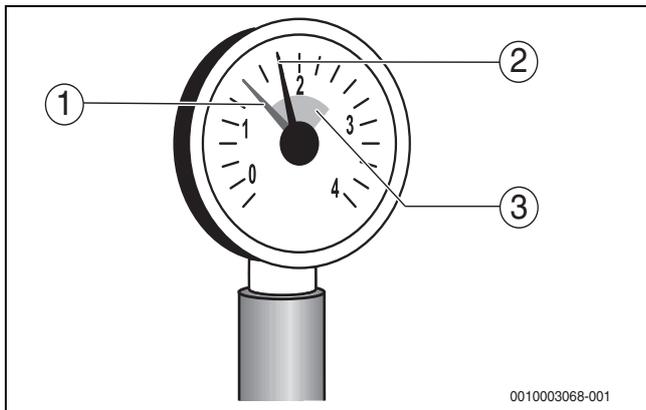


Fig. 3 Manomètre

- [1] Aiguille rouge
- [2] Aiguille du manomètre
- [3] Surlignage vert

3.2 Rajouter de l'eau de chauffage

AVIS

Dommages matériels dus à des variations de température importantes !

En rajoutant de l'eau de chauffage froide dans une chaudière chaude, les chocs thermiques peuvent provoquer des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.



Le rajout d'eau de chauffage varie selon les installations. Dans ce cas, demandez à votre installateur de vous renseigner.

- ▶ La **pression maximale** de 3 bars (15...40 kW) ou de 4 bars (50 kW) ne doit pas être dépassée avec la température maximale de l'eau de chauffage, sinon la soupape de sécurité s'ouvre.
- ▶ Pour l'eau de remplissage et d'appoint, utiliser exclusivement de l'eau potable. L'eau de puits ou de la nappe phréatique ne convient pas à l'eau de remplissage.



Sur certaines installations de chauffage, l'eau doit être traitée. Les informations concernant le traitement de l'eau (deminéralisation intégrale) ainsi que les additifs ou antigels autorisés sont disponibles auprès de votre chauffagiste agréé.

3.3 Mise en service de l'installation de chauffage

- ▶ Ouvrir l'arrivée du combustible installée côté bâtiment.
- ▶ Enclencher l'interrupteur d'arrêt d'urgence (si existant) et/ou le fusible du bâtiment pour la chaudière.

3.4 Mise en marche ou arrêt de la chaudière au sol

- ▶ Enclencher la chaudière avec l'interrupteur principal [1].

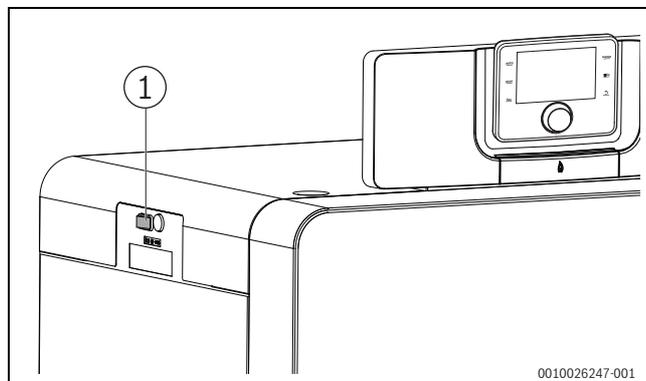


Fig. 4 Marche/Arrêt

- [1] Interrupteur Marche / Arrêt

Pour protéger l'installation, nous recommandons d'installer et de paramétrer tout d'abord l'ensemble des composants et groupes de composants, comme les modules ou les sondes.

- ▶ Installer les modules et régler les interrupteurs de codage si nécessaire.
- ▶ Installer et configurer les modules de commande installés dans la pièce de séjour (accessoires).
- ▶ Installation des sondes.

Si la langue, la date et l'heure ont été réglés lors de la première mise en service :

- ▶ Démarrer l'assistant de configuration.

3.5 Utilisation

3.5.1 Régler le module de commande

Si un module de commande est raccordé (par ex. CW 400), certaines fonctions décrites ici sont modifiées. Le module de commande et l'appareil de régulation communiquent des paramètres de réglage.



Respecter la documentation technique du module de commande.

- ▶ Régler le mode et la courbe de chauffage pour la régulation en fonction de la température extérieure.
- ▶ Régler la température ambiante.
- ▶ Régler l'installation pour un chauffage économique et un fonctionnement avec économies d'énergie.

3.5.2 Aperçu des symboles sur l'écran

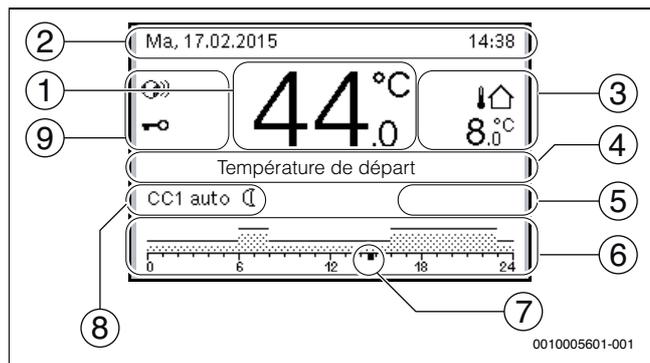
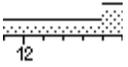


Fig. 5 Exemple d'écran standard pour une installation à plusieurs circuits de chauffage

Pos.	Symbole	Explication
1	44.0°C	Affichage de la valeur (affichage de la température actuelle) : <ul style="list-style-type: none"> • Température ambiante en cas d'installation murale • Température du générateur de chaleur en cas de montage sur le générateur de chaleur.
2	-	Ligne d'information : affichage du jour, de l'heure et de la date
3	 3.0°C	Affichage d'une température supplémentaire : température extérieure, température du capteur solaire ou d'un système ECS (informations complémentaires → notice d'utilisation du module de commande).
4	-	Information texte : par ex. la désignation de la température actuelle (→ fig. 5, [1]) ; aucune désignation ne s'affiche pour la température ambiante. En cas de défaut, une remarque s'affiche jusqu'à ce que le défaut soit éliminé.
5		Graphique informatif
		La pompe solaire est en marche.
		La production d'eau chaude sanitaire est active
		La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée
		Le brûleur est en marche (flamme)
	B	Le générateur de chaleur est bloqué (par ex. par un générateur de chaleur alternatif).
6		Programme horaire : représentation graphique du programme horaire actif pour le circuit de chauffage affiché. La hauteur des barres représente approximativement la température ambiante souhaitée dans les différentes périodes.
7		Le marquage du temps ■ affiche l'heure actuelle pas étapes de 15 minutes (= division de l'échelle de temps) dans le programme horaire.

Pos.	Symbole	Explication
8		Mode de service
	auto	Installation avec un circuit de chauffage en mode automatique actif (selon le programme horaire).
	CC2 auto	Le circuit de chauffage affiché fonctionne en mode automatique. L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché. En actionnant les touches man et auto ainsi que la modification de la température ambiante souhaitée sur l'écran standard, on agit uniquement sur le circuit de chauffage affiché.
		Mode chauffage activé dans le circuit affiché en mode automatique.
		Mode abaissement activé dans le circuit affiché en mode automatique.
	Été (arrêt)	Installation avec un circuit de chauffage en mode été (chauffage arrêté, production ECS activée)
	CC2 Été (arrêt)	Le circuit de chauffage affiché fonctionne en mode été (chauffage arrêté, production ECS activée). L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché (→ notice d'utilisation du module de commande).
	manuel	Installation avec un circuit de chauffage en mode manuel.
	CC2 manuel	Le circuit de chauffage affiché fonctionne en mode manuel. L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché. En actionnant les touches man et auto ainsi que la modification de la température ambiante souhaitée sur l'écran standard, on agit uniquement sur le circuit de chauffage affiché.
	Congés jus.31.12.2099	Programme vacances sur les installation avec un circuit de chauffage actif (→ notice d'utilisation du module de commande).
	CC2 Congés jus.31.12.2099	Le programme congés est activé dans le circuit de chauffage affiché et, le cas échéant, également pour les systèmes ECS (→ notice d'utilisation du module de commande). L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché.
		Le chauffage est entièrement arrêté (tous les circuits)
		Le mode ramonneur est actif
		Le mode urgence est actif
	E	Demande de chaleur externe
9		Etat module de commande
		Un module de communication est disponible dans le système et une liaison avec le serveur Bosch/Junkers est active.
		Le verrouillage des touches est actif (maintenir la touche auto et le bouton de sélection pour activer ou désactiver le verrouillage des touches).

Tab. 2 Symboles d'écran

3.6 Mise en service de l'appareil de régulation et du brûleur

3.6.1 Mise en marche de la chaudière au sol

- ▶ Enclencher la chaudière par l'interrupteur Marche / Arrêt [1].
L'écran est allumé et affiche la température de la chaudière après un bref moment.

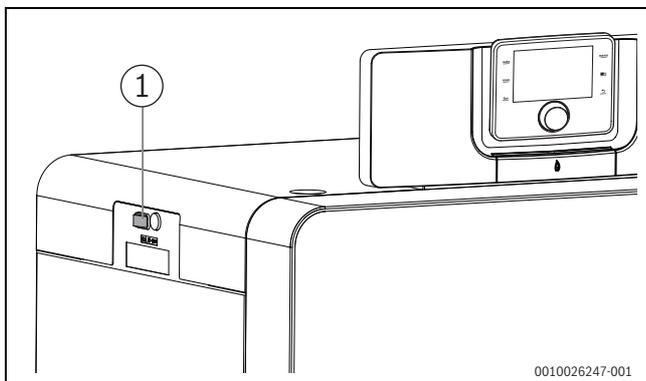


Fig. 6 Interrupteur Marche / Arrêt

[1] Interrupteur Marche / Arrêt

3.6.2 Mise en marche ou arrêt du chauffage

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si le chauffage est arrêté et en mode été, l'appareil reste sur hors gel.

- ▶ En cas de risque de gel, tenir compte de la protection hors gel (→ chap. 3.6.6, page 8).

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Chauff.**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Marche** ou **Arrêt**.

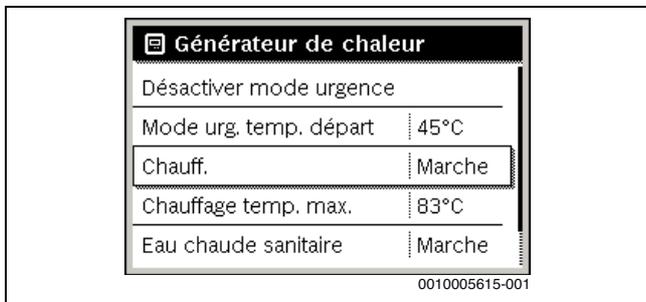


Fig. 7 Mettre en marche le chauffage

- ▶ Pour activer le mode été manuel, sélectionner dans le menu **Menu principal** > **Chauff.** > **Commutation été/hiver** sous l'option **Commutation été/hiver** le réglage **Permanence été**, puis confirmer.
En mode été, le chauffage est arrêté et la production ECS activée.

Informations complémentaires concernant le mode été → documentation technique du module de commande, et la protection hors gel → chap. 3.6.6, page 8.

3.6.3 Régler la température de départ maximale

AVIS

Risque d'endommager ou de détruire la dalle !

- ▶ Pour le plancher chauffant, respecter la température de départ maximale recommandée par le fabricant.

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Chauffage temp. max.**.

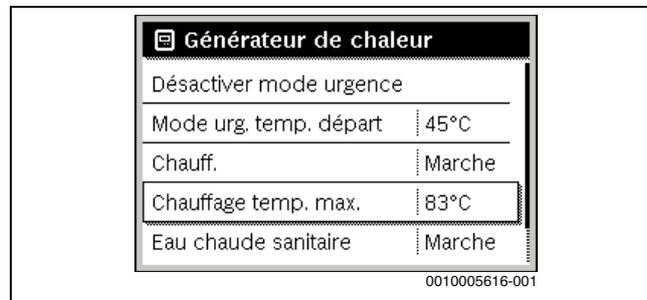


Fig. 8 Temp maximale de départ

- ▶ Régler et confirmer la température.

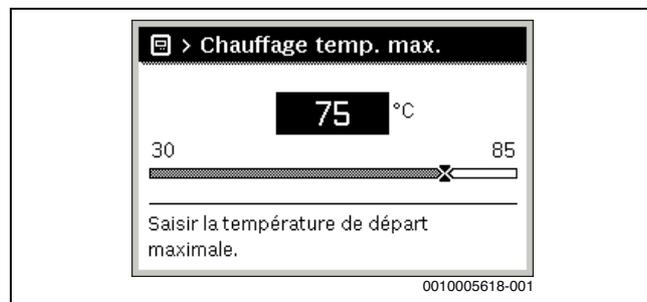


Fig. 9 Régler la température de départ maximale

La température de départ maximale peut être réglée entre 30 °C et 90 °C (la plage de température dépend du générateur de chaleur). La température momentanée de départ s'affiche sur l'écran standard si les accessoires correspondants sont installés et le module de commande monté dans le générateur de chaleur ou configuré de manière conforme.

Les valeurs actuellement mesurées dans l'installation peuvent être affichées. Informations complémentaires concernant l'affichage des informations de l'installation → documentation technique du module de commande.

3.6.4 Démarrer ou arrêter la production d'eau chaude sanitaire

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Eau chaude sanitaire**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Marche** ou **Arrêt**.

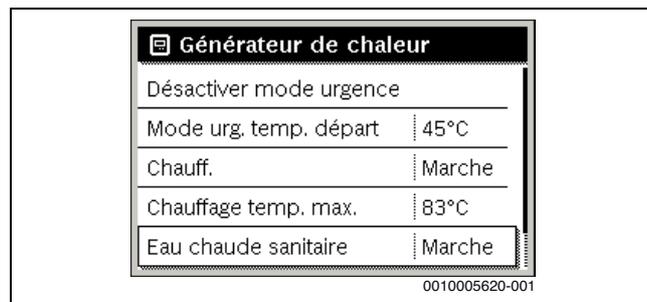


Fig. 10 Démarrer la production d'eau chaude sanitaire

3.6.5 Réglage de la température ECS maximale



PRUDENCE

Danger pour la santé à cause des légionnelles !

- ▶ Si les températures ECS sont faibles, activer **Désinfection thermique** ou **Mise en temp. quotid.** (→ réglementation relative à l'eau potable).



AVERTISSEMENT

Risques de brûlure !

L'eau chaude peut causer des brûlures graves. Si la limite de la température ECS maximale (**Température ECS max.**) est réglée à une valeur > 60 °C :

- ▶ Informer toutes les personnes concernées et s'assurer qu'un mélangeur thermostatique est installé.
- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Eau chaude sanitaire**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Réglages de la température**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Eau chaude sanitaire**.
- ▶ Régler et confirmer la température.

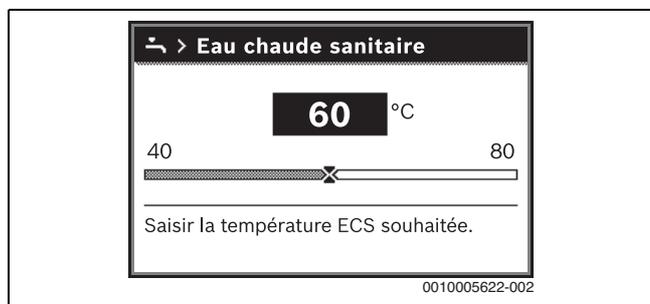


Fig. 11 Réglage de la température ECS maximale

Informations complémentaires concernant les possibilités de réglage de la production d'eau chaude sanitaire → documentation technique du module de commande et des modules installés.

3.6.6 Régler la protection antigel

Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- ▶ Régler la température de départ maximale sur 30 °C + + + + (→ chap. 3.6.3, page 7).

-ou-

Si vous ne voulez pas mettre l'appareil en marche :

- ▶ Demander à un chauffagiste agréé de mélanger un produit antigel à l'eau de chauffage (respecter les consignes du fabricant) et de vidanger le circuit ECS.



Vous trouverez des informations relatives à d'autres fonctionnalités dans la notice d'utilisation du module de commande.

Dispositif hors gel pour le ballon d'ECS :

La fonction hors gel pour le ballon d'ECS est également maintenue même si la production d'ECS est arrêtée.

- ▶ Régler pas de mode ECS  d'eau chaude sanitaire.

3.6.7 Fonctionnement de secours (mode manuel)

En mode urgence, l'appareil chauffe. Le brûleur reste en marche jusqu'à ce que la température de départ réglée soit atteinte pour le mode urgence. La production d'eau chaude sanitaire n'est pas active. Le mode urgence n'est valable que pour le circuit de chauffage 1.



Le mode urgence n'est pas possible lorsque le mode chauffage est arrêté (→ chap. 3.6.2).

Pour activer le mode urgence :

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Activer le mode urgence**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Oui**.
L'installation est en mode urgence.

Pour terminer le mode urgence :

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Désactiver mode urgence**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Oui**.
L'installation se remet sur le mode activé auparavant.

4 Mettre l'installation de chauffage hors service

AVIS

Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence.
- ou-**
- ▶ Protéger l'installation du gel en faisant vidanger par un installateur les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.
- ou-**
- ▶ En cas d'utilisation d'antigel : vérifier tous les 2 ans, ou après avoir fait l'appoint d'eau de chauffage, si la protection hors gel nécessaire est garantie par le produit antigel.

4.1 Mise hors service de la chaudière hors service via le régulateur

Mettre la chaudière hors service avec l'interrupteur Marche/Arrêt de l'appareil de régulation IMX25. Le brûleur est automatiquement arrêté.



L'appareil est équipé d'une protection anti-blocage pour la pompe de chauffage qui empêche le blocage de la pompe après un arrêt prolongé. Lorsque l'appareil est arrêté, la protection anti-blocage n'est pas assurée.

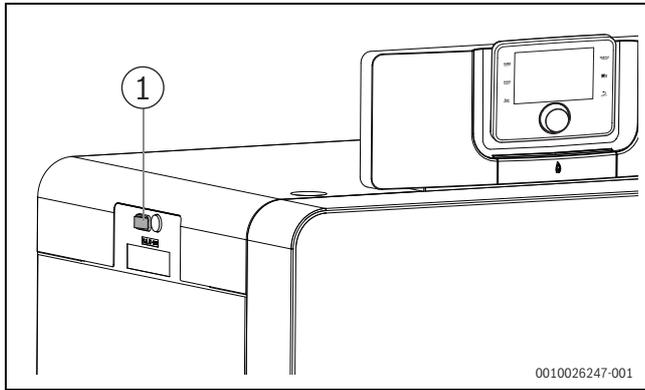


Fig. 12 Interrupteur Marche / Arrêt

[1] Interrupteur Marche / Arrêt

- ▶ Arrêter la chaudière avec l'interrupteur Marche/Arrêt [1]. Le message d'état s'éteint (si allumé).
- ▶ Fermer le robinet principal du combustible.
- ▶ Si l'appareil est mis hors service pour une durée prolongée : respectez les consignes de protection antigel (→ chap. 5, page 9).

4.2 Vidange de l'installation de chauffage



La vidange de l'eau de chauffage varie selon les installations. Dans ce cas, demandez à votre installateur de vous renseigner.

Pour la vidange de l'installation de chauffage, un robinet de vidange doit être monté sur le point le plus bas de l'installation.

- ▶ Ouvrir le purgeur au plus haut point de l'installation de chauffage.
- ▶ Laisser l'eau de chauffage s'écouler au point le plus bas de l'installation à l'aide du robinet de remplissage et de vidange ou du radiateur.

4.3 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence



L'installation de chauffage ne doit être arrêtée par le fusible du local d'installation ou l'interrupteur d'arrêt de secours qu'en cas d'urgence.

- ▶ Ne jamais se mettre soi-même en danger. La sécurité des personnes est toujours prioritaire.
- ▶ Fermer l'arrivée du combustible installé côté bâtiment.
- ▶ Mettre l'installation hors tension par l'interrupteur d'arrêt d'urgence ou par le fusible principal.

5 Régler la protection antigel

Protection antigel pour l'installation de chauffage :

- ▶ Régler la température de départ maximale sur 30 °C (→ chap. 3.5, page 5).
- ou- Si la chaudière doit rester à l'arrêt :
- ▶ Mélanger un produit antigel à l'eau de chauffage (respecter les consignes du fabricant) et vidanger le circuit ECS.



Vous trouverez des informations relatives à d'autres fonctionnalités dans la notice d'utilisation du module de commande (accessoire).

Dispositif antigel pour le ballon ECS

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si l'appareil est arrêté (hors tension), la protection hors gel n'est pas garantie.

- ▶ Mélanger un produit antigel à l'eau de chauffage (respecter les consignes du fabricant) et vidanger le circuit ECS.

La fonction hors gel pour le ballon d'ECS est garantie même si la production d'ECS est arrêtée.

- ▶ Arrêt de la production d'eau chaude sanitaire  (→ chap. 3.5, page 5).

6 Inspection et entretien

AVIS

Dommages matériels dus à l'insuffisance ou à l'absence d'entretien et de nettoyage !

- ▶ Faire inspecter, entretenir et nettoyer l'installation de chauffage par un chauffagiste agréé une fois par an.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et d'entretien personnalisé.

6.1 Importance d'un entretien régulier

Les installations de chauffage doivent subir un entretien régulier pour les raisons suivantes :

- pour obtenir un rendement élevé et faire fonctionner l'installation de chauffage de manière économique (consommation faible en combustible)
- obtenir une grande sécurité de fonctionnement
- maintenir la combustion écologique à un niveau élevé.

6.2 Nettoyage et entretien

Pour nettoyer la chaudière, nettoyer le carénage avec un chiffon humide (eau/savon). Dans tous les cas, ne pas utiliser de nettoyants agressifs ou abrasifs, susceptibles d'endommager le vernis ou les composants en plastique.

7 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller à contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :

www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/

Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

Déclaration conformément à l'ordonnance (CE) n° 1907/2006 (ordonnance REACH, ordonnance CE sur les produits chimiques)

Ordonnance, liste SVHC (version du 17/12/2015), article 33 (1) : l'appareil de régulation peut contenir des substances SVHC Lead Titanium Zirconium Oxide [(Pb_xTl_yZr_z)O₃].

8 Déclaration de protection des données



Nous, [FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepner Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette,

Luxembourg, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse [FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

9 Annexes

9.1 Messages de fonctionnement et de défaut

9.1.1 Messages de défaut sur le module de commande

Le module de commande signale un défaut sur l'écran standard.

La cause du défaut peut provenir du dysfonctionnement du module de commande, d'un composant, d'un groupe de composants du générateur de chaleur, d'un mauvais réglage ou d'un réglage non autorisé. Les notices correspondant au composant ou au module concerné, et le manuel d'entretien avec les descriptions détaillées des défauts, contiennent des consignes supplémentaires pour l'élimination des défauts.

- Appuyer sur la touche retour. Une fenêtre pop-up s'affiche et indique le défaut actuel le plus grave avec code de défaut et code supplémentaire.

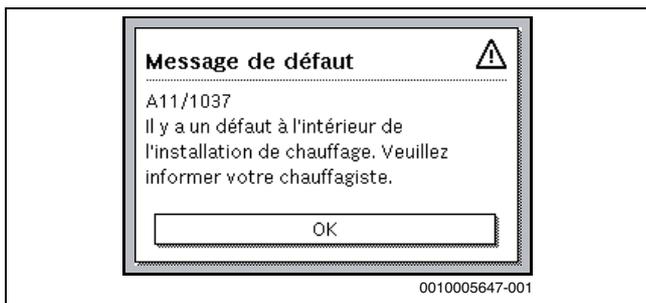


Fig. 13 Fenêtre pop-up avec affichage du défaut

Si plusieurs défauts sont survenus, celui qui a la priorité maximale s'affiche. Les codes de défaut et les codes supplémentaires s'affichent. Ces codes permettent au chauffagiste de connaître l'origine du défaut. La confirmation d'un défaut (appuyer sur le bouton de sélection) permet de revenir à l'écran standard. Dans la ligne Info, le message indiquant un défaut reste affiché. Si le défaut est toujours actif, il réapparaît en appuyant sur la touche retour. La cause du défaut peut provenir du dysfonctionnement du module de commande, d'un composant, d'un groupe de composants ou du générateur de chaleur. L'installation continue de fonctionner dans la mesure du possible, c'est-à-dire qu'il est possible de continuer à chauffer.



Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine. Les dégâts occasionnés par des pièces de rechange non livrées par le fabricant ne sont pas garantis.

Si un défaut ne peut pas être éliminé, veuillez vous adresser au SAV compétent.

9.1.2 Réinitialiser le défaut verrouillant

- Appuyer sur la touche reset du module de commande (→ fig. 2, page 4). Le défaut disparaît de l'écran.

-ou-

- Appuyer sur la touche reset sur les automates de combustion (→ fig. 14). Le défaut disparaît de l'écran.

L'appareil se remet en marche et l'écran standard s'affiche.

9.1.3 Messages de fonctionnement

Pour sélectionner les messages de fonctionnement :

- Ouvrir le menu **Info**.



Si dans un certain délai, trop de déverrouillages sont effectués sur le module de commande, le code défaut LP 570 s'affiche. Ce message de défaut ne peut être réinitialisé que directement sur l'automate de combustion.

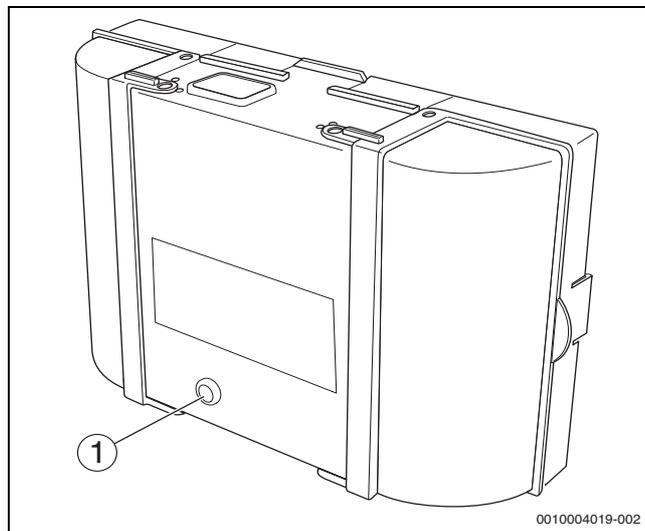


Fig. 14 Remise à zéro des défauts sur l'automate de combustion

- [1] Touche reset

Si le défaut ne peut pas être éliminé :

- Contacter le chauffagiste agréé et indiquer le type d'appareil, le code de fonctionnement et le code additionnel.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si le service après-vente est contacté, donner des renseignements précis sur l'appareil.

Ces indications sont fournies sur la plaque signalétique ou sur la plaque supplémentaire sur le cache.

(par ex. GC8000IF-22):

Numéro de série :

Date de fabrication (FD ...):

Date de mise en service:

Installateur :

- Sélectionner et confirmer le menu **Informations système**.
- Rechercher l'option **Code de service**.

Code de fonctionnement	Numéro d'erreur	Cause	Description	Procédure de contrôle/ Cause	Mesure
OA	-	Appareil sur programme d'optimisation de commutation.	Nouvelle demande de brûleur dans le délai d'optimisation d'enclenchement réglé. La chaudière est en cycle verrouillé. Le délai d'optimisation de commutation standard est de 10 minutes.	Contrôler le réglage de la puissance sur le module de commande. Contrôler le réglage de la régulation sur le module de commande.	Faire correspondre la puissance de la chaudière avec le besoin nécessaire en chaleur du bâtiment. Adapter le réglage de la régulation aux conditions de l'installation.
OH	-	L'appareil est à l'état de veille, pas de besoin thermique.	La chaudière est prête à fonctionner et n'a pas obtenu de demande de chauffe du circuit de chauffage.	-	-

Code de fonctionnement	Numéro d'erreur	Cause	Description	Procédure de contrôle/ Cause	Mesure
OY	–	La température actuelle de la chaudière est supérieure à la température de consigne de l'eau de chaudière.	La température actuelle de la chaudière est supérieure à la température de consigne de l'eau de chaudière. La chaudière est arrêtée.	–	–
OP	–	Attendre le démarrage du ventilateur.	La détection du démarrage est requise pour la suite des opérations.	–	–
OE	–	L'appareil est en état de veille, il y a besoin thermique, mais trop d'énergie est fournie.	Le besoin thermique actuel de l'installation est inférieur au degré de modulation minimal mis à disposition par le brûleur.	–	–
OU	–	Début du programme pour le démarrage du brûleur.	–	–	–
OC	–	Début du démarrage du brûleur.	–	–	–
OL	–	Ouverture du bloc gaz.	–	–	–
OF	–	Débit insuffisant par la chaudière.	Différence de température entre le départ et le retour > 15 K. Différence de température entre les sondes de départ et de sécurité > 15 K.	Contrôler la température de départ avec le module de commande, contrôler la température de retour avec le module de commande ou la service key, mesurer la perte de charge de la sonde de température de la chaudière (STB) et comparer avec la courbe caractéristique.	Adapter le réglage de la pompe du circuit chaudière. A l'aide d'un appareil de mesure de la température, contrôler la température de surface de l'élément en fonte doté de la sonde de température de sécurité. Contrôler si l'élément en fonte est bouché par des impuretés.
2P	564	Augmentation trop rapide de la température de la sonde de température de chaudière (> 70 K/min).	Protection de l'échangeur thermique à cause d'une vitesse d'élévation de température trop élevée.	Pas ou pas assez de consommation thermique (par ex. robinets et mélangeurs thermostatiques fermés). Débit du circuit chaudière trop faible. Pompe hors fonction. Dépôts côté eau dans la chaudière (encrassement issu de l'installation de chauffage, calcification).	Faire en sorte que la consommation thermique soit suffisante. Monter des pompes de dimensions suffisantes. Vérifier si la pompe est pilotée. Remplacer la pompe si nécessaire. Rincer/nettoyer le corps de chauffe côté eau de chauffage avec des produits appropriés et autorisés pour l'aluminium.
8Y	572	Le IMX25 est verrouillé par la borne EV externe.	Le IMX25 règle la demande de chauffe vers le coffret de contrôle de combustion sur 0.	–	Si le blocage externe n'est pas nécessaire, un pont doit être installé aux bornes EV.

Tab. 3 Messages de fonctionnement

9.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

Les caractéristiques du produit suivantes satisfont aux exigences des réglementations UE n° 811/2013 et n° 812/2013, en complément de la directive 2010/30/UE.

			8732931389	8732931390	8732931391	8732931392	8732931393
Caractéristiques du produit	Symbole	Unité					
Type de produit	–	–	GC8000iF-15	GC8000iF-22	GC8000iF-30	GC8000iF-40	GC8000iF-50
Chaudière à condensation	–	–	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance thermique nominale	P_{rated}	kW	14	20	28	37	46
Efficacité énergétique saisonnière du chauffage	η_s	%	93	93	93	93	93
Classe d'efficacité énergétique	–	–	A	A	A	A	A
Puissance calorifique utile							
A la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température ¹⁾	P_4	kW	13,8	20,3	27,5	36,8	46,2
A 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température ²⁾	P_1	kW	4,7	6,8	9,3	12,3	15,5
Rendement							
A la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température ¹⁾	η_4	%	88,3	88,3	88,2	88,4	88,2
A 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température ²⁾	η_1	%	98,8	98,4	98,8	98,4	98,4
Consommation d'électricité auxiliaire							
A pleine charge	$e_{l,max}$	kW	0,042	0,047	0,052	0,074	0,096
A charge partielle	$e_{l,min}$	kW	0,016	0,016	0,017	0,018	0,019
Etat de veille	P_{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,005	0,005
Autres caractéristiques							
Pertes de chaleur en état de veille	P_{stby}	kW	0,059	0,075	0,099	0,090	0,090
Emissions de NOx	NO_x	mg/kWh	32	27	33	38	40
Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	L_{WA}	dB	48	48	51	49	50

1) Un fonctionnement haute température implique une température de retour de 60 °C à l'entrée de l'appareil de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie.

2) Le fonctionnement basse température implique une température de retour (à l'entrée de l'appareil de chauffage) sur les chaudières sol à condensation de 30 °C, sur les chaudières basse température de 37 °C et sur les autres chaudières murales de 50 °C

Tab. 4 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

9.3 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil est conçu de façon à ce que la consommation de gaz et l'impact sur l'environnement soient réduits au minimum, tout en garantissant un confort maximum. L'alimentation du brûleur en gaz est régulée selon les besoins thermiques du logement. Une fois que les besoins thermiques exigés sont atteints, le brûleur est entièrement arrêté par la régulation marche-arrêt.

Inspection et entretien

Afin de maintenir la consommation de gaz et les émissions polluantes à un niveau aussi faible que possible pendant une longue période, nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un chauffagiste agréé incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé.

Régulation de chauffage ; réglementation relative à l'économie d'énergie

La législation allemande impose l'utilisation d'une régulation de chauffage avec thermostat en fonction de la température ambiante ou extérieure, conformément au § 12 de la réglementation sur les économies d'énergie (EnEV).

Vous trouverez davantage d'informations dans la notice d'installation et d'utilisation du régulateur.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

Chauffage par le sol

Ne réglez pas la température de départ au-dessus de la température de départ maximale recommandée par le fabricant.

Aérer

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Pendant l'aération des pièces, fermez les robinets thermostatiques.

Pompe de bouclage

Régler la pompe de bouclage éventuellement installée pour l'eau chaude sanitaire avec un programme horaire en fonction des besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).





Bosch Thermotechnik GmbH
Junkersstrasse 20-24
73249 Wernau, Germany

www.bosch-homecomfortgroup.com

